



Le 18 mai 2021

Madame, Monsieur,

Le marché couvert est en grande partie terminé.

Mais nous déplorons du retard dans sa « livraison », d'environ 4 semaines. En effet, la Covid 19 n'a pas épargné les salariés des entreprises du bâtiment ; à cela s'ajoute les difficultés réelles d'approvisionnement en matériaux, le bardage bois notamment. Le constat est là et malgré la bonne volonté de tous, les raisons de ce retard sont directement liées à la crise sanitaire.

Les travaux d'aménagement extérieur vont débuter : le parvis des Halles et la terrasse du Bistrot du Marché. L'emprise de ces travaux demande de revoir la circulation et de diminuer les stationnements, sur la place d'Antioche, comme vous le verrez au verso de ce courrier.

Nous sommes certains que vous comprendrez que les emplacements de stationnement sont en priorité pour les clients des commerçants et du bureau de Poste. Comme vous le savez, le parking des Paradis - centre bourg, est à 250 mètres de la place, soit 3 minutes à pied.

L'entrée et la sortie du parking du centre médical (généralistes, kinés, podologue, dentistes...) sera possible par la rue du Vieux Chai, uniquement.

Les travaux débuteront vers le 20 mai 2021 et s'achèveront le 2 juillet 2021 ; ils vont perturber nos habitudes, nous en sommes bien conscients.

Le journal communal, distribué en fin de semaine, vous apportera plus de précisions sur l'aménagement de la place dès cet été.

M. Jean Philippe GUILLEMOTEAU, Délégué à la Voirie, et M. Daniel VALLEGEAS, Adjoint aux Commerces Marchés, sont à votre disposition pour tout renseignement, par courriel à [info@saintemariedere.fr](mailto:info@saintemariedere.fr), ou par téléphone 05.46.30.21.24.

Nous vous remercions sincèrement pour votre compréhension.

Très cordialement.

Gisèle VERGNON,  
Maire de Sainte Marie de Ré



MAIRIE